



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CAT

Question écrite n° 9353

Texte de la question

M. Jean Rigaud attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le manque de places dans les centres d'aide par le travail (CAT) pour les personnes adultes handicapées. Dans le seul département du Rhône, ce sont 350 personnes de plus de vingt ans qui ont reçu une orientation par la Cotorep et qui se voient par manque de places refuser l'admission en CAT. Les parents d'enfants actuellement en établissement d'enfants (IMPRO) sont très inquiets car ce sont près de 50 jeunes de vingt ans qui chaque année sont orientés par la Cotorep vers ces CAT. Il lui demande les moyens qu'elle envisage de mettre en oeuvre pour améliorer cette situation devenue alarmante dans le Rhône.

Données clés

Auteur : [M. Jean Rigaud](#)

Circonscription : Rhône (5^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9353

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 1998, page 387

Question retirée le : 9 février 1998 (Retrait pour cause de question identique)